



# Flash irrigation

Numéro 2

Mercredi 12 juin 2024

Avec le soutien financier



## Données météo

### Relevé des ETP et des pluies pour différents postes météo

	ETP en mm			Pluie en mm		
	ETP en mm/jour	Cumul		Pluie en mm	Cumul	
du 1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> mai
au 31 mai	31 mai	11 juin	11 juin	31 mai	11 juin	11 juin
<b>St-Barthélémy de Vals</b>	3,6	4,5	<b>163</b>	139	21	<b>160</b>
<b>Mercuriol (7 chemins)</b>	3,7	4,5	<b>165</b>	136	22	<b>158</b>
<b>Romans (lycée horticole)</b>	3,7	4,5	<b>167</b>	143	15	<b>158</b>
<b>St-Christophe et le Laris</b>	3	3,4	<b>132</b>	126	31	<b>157</b>

Les pluies du week-end dernier ont été finalement très faibles (maxi 11 mm à St-Christophe et le Laris). L'ETP reste modéré pour le moment.

## Prévisions météo (source meteoblue)

Jeu Demain	Ven 14/6	Sam 15/6	Dim 16/6	Lun 17/6	Mar 18/6
22 °C	23 °C	21 °C	25 °C	27 °C	28 °C
11 °C	14 °C	16 °C	13 °C	15 °C	16 °C
↓ 22 km/h	↑ 27 km/h	↑ 31 km/h	↑ 12 km/h	↗ 29 km/h	↗ 24 km/h
-	2-5 mm	10-20 mm	-	-	0-2 mm
☀ 14 h	☀ 0 h	☀ 4 h	☀ 3 h	☀ 12 h	☀ 13 h

Un épisode pluvieux est confirmé pour samedi (10 à 20 mm) avant une hausse des températures la semaine prochaine.

## Prévisions de consommation du 13 au 19 juin 2024

Production	Coefficient cultural	mm semaine (*)	mm jour (*)
Luzeerne	90%	28	4,0
Pomme de terre avant tubérisation	50%	16	2,2
Pomme de terre pendant tubérisation	110%	34	4,9
Pomme de terre prématurité	80%	25	3,5
Laitue début de croissance	50%	16	2,2
Laitue grossissement des pommes	70%	22	3,1
Maïs stade 5 à 8 feuilles	40%	12	1,8
Maïs stade 8 à 12 feuilles	60%	19	2,7
Abricotiers avant récolte	60%	19	2,7
Pêchers avant récolte	80%	25	3,5
Pommiers-Poiriers avant récolte	85%	26	3,8
Noyers sol enherbé	60%	19	2,7

Déduire de ces consommations les pluies mesurées sur votre exploitation. Prendre en compte les indications fournies par vos tensiomètres

(\*) estimation en fonction des prévisions météo

## Préconisations

Pour les blés et les orges, il ne sera pas nécessaire d'irriguer cette année quel que soit les types de sols.

Pour le maïs, la phase de sensibilité au stress hydrique commence à 12 feuilles. Les maïs semés pendant la 2<sup>e</sup> décade d'avril sont autour du stade 10 feuilles sur les parcelles les plus en avance, 5 à 6 feuilles pour les semis de mi-mai.

Pour déterminer le stade du maïs, compter la 1<sup>ère</sup> feuille au bout arrondi (qui disparaît assez rapidement) jusqu'aux feuilles non complètement déployées dans le cornet.

La réserve en eau des sols est encore importante pour le moment et l'irrigation du maïs n'est pas d'actualité pour cette semaine compte-tenu du stade des maïs et d'autant plus que l'épisode pluvieux de samedi 15 est confirmé.

Pour les autres productions : hormis en maraîchage où l'enracinement est limité, pas d'irrigation pour cette semaine, d'autant plus que de nouvelles pluies sont attendues samedi et que la demande climatique reste faible.

Commencer petit à petit à installer le matériel d'irrigation et vérifier que tout fonctionne normalement pour éventuellement corriger les petits défauts observés lors de la mise en route de l'irrigation et lutez contre les fuites qui apparaissent sur les canalisations de surface, joints ou enrôleurs. Ces fuites sont à corriger sinon elles risquent de durer toute la saison. Ces mesures contribuent à économiser la ressource en eau et à améliorer l'image de l'irrigation.

**OUGC 26** : relevé des compteurs au 1<sup>er</sup> juin pour les prélèvements individuels

Afin de comptabiliser les volumes prélevés en dehors de la période d'étiage (1<sup>er</sup> juin au 30 septembre), merci de transmettre vos relevés de compteurs à Mathilde DESPLANCHES : ([mathilde.desplanches@drome.chambagri.fr](mailto:mathilde.desplanches@drome.chambagri.fr)) même si les volumes sont nuls.

Contact : François DUBOCS : 04 27 24 01 60 – [francois.dubocs@drome.chambagri.fr](mailto:francois.dubocs@drome.chambagri.fr)

L'action de la Chambre d'agriculture sur la gestion quantitative de l'eau bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 30 000 €, et du Conseil départemental à hauteur de 13 500 €.